



PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 24 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 24 juin à 19 heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 16 juin 2026, s'est réuni en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GIACOMOTTO Antoine, Maire.

Etaient présents : GIACOMOTTO Antoine, ROUÉ Frédéric, MUREL Bernadette, DAUDRÉ-VIGNIER Philippe, HURGON Céline, LE MEUR Pierrette, BOUTOURIA Samir, RENARD Karine, SHAFIEIVAND Milad.

Etaient absents représentés :

CHATEAU Gabrièle donne pouvoir à LE MEUR Pierrette

HAMIDA Karim donne pouvoir à ROUÉ Frédéric

HOUDAYER Magali donne pouvoir à HURGON Céline

Etaient absents non représentés :

BERTHIOT Gilles

LAGANE Isabelle

CHARPENTIER Cédric

RENARD Karine, a été élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 9

Pouvoirs : 3

Votants : 12

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PV DU 29 MAI 2026

DELIBERATIONS

35-2026 Demande de subvention au titre du programme Amendes de police

QUESTIONS DIVERSES

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 29 MAI 2026

Aucune autre observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

DÉCISION DU MAIRE

5-2026 : Fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité (245 euros)

DELIBERATIONS

N°35-2026

Demande de subvention au titre du programme Amendes de police

Vu le code des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de Travaux sécurisation de la D906, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base des devis, à 19 785.34 € HT soit 23 742.41 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention du Conseil départemental au titre du programme amendes de police 2026.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Objet de la demande	Fournisseur	Montant de travaux HT	Subvention Théorique (80%)	Reste à charge de la commune
Radar Pédagogique	ÉlanCité	4 033.62 €	3 226.90 €	1 613.44 €
Barrières bois	Jardin Mat	3 156.72 €	2 525.38 €	1 262.69 €
Poteaux bois	Direct Signalétique	1 307.50 €	1 046.00 €	523.00 €
Travaux de voirie	Colas	11 287.50 €	9 030.00 €	4 515.00 €
Total général		19 785.34 €	15 828.27 €	7 914.14 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Approuve** la réalisation du projet présenté estimé à 19 785.34€ HT.
- **Approuve** le plan de financement exposé.
- **Autorise** le Maire à solliciter une subvention du Conseil départemental au titre du programme Amendes de police.

QUESTIONS DIVERSES

Tour de table

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15

Ont signé avec nous, Monsieur Antoine GIACOMOTTO, Maire, les Conseillers municipaux présents en séance qui ont délibéré ou donné pouvoir.

Le secrétaire de séance : Karine RENARD		Frédéric ROUÉ	Bernadette MUREL
Philippe DAUDRÉ-VIGNIER	Céline HURGON	Pierrette LE MEUR	Gilles BERTHIOT
Samir BOUTOURIA	Karim HAMIDA Pouvoir à Frédéric ROUÉ	Magali HOUDAYER Pouvoir à Céline HURGON	Isabelle LAGANE
Cédric CHARPENTIER	Milad SHAFIEIVAND	Gabrièle CHATEAU Pouvoir à Pierrette LE MEUR	